

Programme de pays pour le Gabon (2012-2016)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-7	2
II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience.....	8-16	3
III. Programme proposé	17-22	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	23-28	5
Annexe Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Gabon (2012-2016)		6

I. Analyse de la situation

1. Le Gabon couvre une superficie de 267 667 km² et comptait selon les estimations 1,5 million d'habitants en 2003. Sa population est jeune, puisqu'elle est composée à 60% de moins de 25 ans. Urbaine à 80% (voir *Enquête gabonaise sur le suivi et l'évaluation de la pauvreté, 2005*), elle est concentrée dans les quatre grandes villes que sont Libreville, Port-Gentil, Owendo et Franceville. Le secteur pétrolier représente à lui seul 51,5% du produit intérieur brut (PIB) du pays, 64% des recettes budgétaires et 82% des recettes d'exportation.
2. Malgré un revenu national brut par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat estimé à 12 747 dollars en 2008, l'un des plus élevés du continent, le Gabon affiche paradoxalement des indicateurs sociaux atypiques, avec un profil de pauvreté similaire à celui de pays à faible revenu.
3. Le troisième rapport de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) indique qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre le but. Il montre que le degré de réalisation des OMD 1, 4, 5 et 6 sera très insuffisant si les tendances actuelles se maintiennent. Le taux de pauvreté reste élevé (33%) et les statistiques concernant les OMD liés à la santé demeurent préoccupantes, avec par exemple un taux de mortalité infantile à 91,4 pour 1000 et un taux de mortalité maternelle à 519 décès pour 100 000 naissances vivantes (*Enquête démographie santé 2000*). La prévalence du VIH/sida ne faiblit pas (5,2% en 2009) et elle représente toujours une menace réelle pour le développement du pays ; 60% des adultes infectés sont des femmes, ce qui constitue un défi particulier dans la lutte contre la pandémie. Le paludisme, première cause d'hospitalisation, sévit à l'état endémique: 40 % des enfants âgés de 0 à 5 ans et 71% des femmes enceintes sont impaludés.
4. Le Président de la République élu en septembre 2009 a manifesté à travers son projet de société intitulé « l'avenir en confiance » une volonté politique forte de développement économique et social cohérent reposant sur la diversification des activités économiques, la transformation locale des ressources naturelles et un meilleur partage des fruits de la croissance.
5. Il y a de ce fait un besoin urgent d'améliorer l'environnement des affaires afin de faciliter et favoriser la création d'entreprise. Les possibilités sont nombreuses et diverses au vu du potentiel et de la diversité des ressources. Cependant, le coût du travail non qualifié ainsi que la faiblesse des infrastructures et des institutions de promotion des partenariats public-privé Sud-Sud et Nord-Sud constituent des contraintes.
6. Des efforts ont été faits pour promouvoir une économie verte axée sur la préservation des ressources environnementales (création de 13 parcs nationaux), mettre en place des outils légaux de gestion (codes des forêts, de l'environnement, des mines), des cadres stratégiques et des programmes sectoriels (biodiversité, changement climatique, Programme sectoriel forêt et environnement) ; toutefois les capacités d'administration et de coordination institutionnelle sont faibles, ce qui freine d'autant les initiatives en faveur du développement durable.
7. En somme, la bonne gouvernance économique et démocratique et les actions ciblées en direction des plus démunis constituent le véritable chaînon manquant pour rendre compatibles le niveau de richesse globale et l'indice de développement humain du pays. Compte tenu de ses avantages comparatifs, le PNUD interviendra en appuyant les politiques, les stratégies et les plans d'action au niveau national pour lever les contraintes qui pèsent sur le développement. Cette démarche passera par un appui au renforcement de l'appareil statistique, du système juridique et judiciaire et des institutions constitutionnelles afin qu'elles jouent leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale, des institutions locales et de la société civile associées aux processus de décision et de développement, et par la prise en compte de l'égalité et de l'équité hommes-femmes. Le PNUD va également, à l'aide d'initiatives pilotes, mobiliser l'investissement nécessaire en faveur de la réalisation des OMD.

II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience

8. **Réalisation des OMD et réduction de la pauvreté :** Au niveau stratégique, le Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté a suscité beaucoup d'attentes en préconisant la mise en place de programmes et de réformes structurelles afin de créer de la richesse et des emplois, ainsi qu'une véritable politique de redistribution des fruits de la croissance. Il a malheureusement souffert de l'absence de cadre institutionnel opérationnel de mise en œuvre. De même, le fait que l'appareil statistique national ne soit pas parvenu à produire des données à jour a été l'une des contraintes majeures à la fois de la planification et du cadre de suivi et évaluation.

9. **Activités opérationnelles :** Les initiatives lancées dans le cadre du programme ART GOLD Gabon ont permis de créer un environnement propice au développement communautaire et local et à la promotion de la gouvernance locale ; elles constituent désormais une référence incitative à l'aboutissement du processus de décentralisation. De même, les résultats très positifs obtenus dans la phase pilote du projet Gestion urbaine partagée (participation des populations au financement) ont conduit le Gouvernement à étendre l'initiative à l'ensemble du territoire.

10. Il importe de mettre en place un système intégré de suivi et évaluation propre à guider le déroulement du programme dans son ensemble. Le PNUD devrait à l'avenir intensifier son appui pour aider le Gouvernement à élaborer et mettre en œuvre des outils de planification et de suivi-évaluation.

11. **Renforcement de la gouvernance:** Initialement perçues avec appréhension, les analyses et les campagnes de sensibilisation menées dans le cadre du programme de bonne gouvernance ont permis au Gouvernement de déterminer les faiblesses du pays dans ce domaine et d'adhérer à la mise en œuvre du Plan d'action, qui figure parmi les priorités du nouveau Président de la République.

12. **Promotion de l'environnement et du développement durable :** Les initiatives prises dans le cadre de la seconde communication sur le changement climatique ont permis d'intégrer cette problématique dans les stratégies nationales sectorielles et globales de développement; par ailleurs, un Comité national Climat présidé par le chef de l'Etat a été institué. Les campagnes de sensibilisation lancées dans des zones critiques d'érosion côtière telles que l'Ile Mandji et l'Estuaire ont conduit le Gouvernement à mettre un frein à l'exploitation anarchique du sable le long du littoral, activité anthropique qui aggrave l'impact lié à l'élévation du niveau de la mer.

13. L'étude réalisée pour limiter l'exportation des grumes et rationaliser l'utilisation durable de la ressource à travers un mécanisme de quotas a également servi d'appui aux décisions prises par le Gouvernement dans cette direction en 2010. Au niveau opérationnel, le projet Tri-national Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) a permis de consolider les bases d'une collaboration entre le Gabon, le Cameroun et le Congo pour la gestion commune de la biodiversité transfrontalière.

14. **Genre :** Le PNUD et le FNUAP ont appuyé l'élaboration de la Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre adoptée par le Gouvernement en février 2010. La mise en œuvre de cette stratégie devrait permettre de corriger les fortes disparités et inégalités de genre qui subsistent dans le pays.

15. **Enseignements tirés de l'expérience :** La responsabilisation des organisations communautaires et des autorités locales, de même que leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes locaux de développement, offrent des occasions bien réelles de promotion du processus de décentralisation de la gouvernance économique. En revanche, le versement tardif des fonds de contrepartie de certains projets constitue encore un obstacle à l'obtention des résultats escomptés.

16. **Lutte contre la maladie :** Les capacités renforcées mobilisées afin de gérer les projets du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont permis à la

partie nationale de prendre en main la gestion des fonds. L'initiative communautaire et la prévention par l'information, la réduction des coûts des antirétroviraux (ARV), avec des baisses de 70%, ainsi que la politique de gratuité des traitements, ont permis de renforcer la riposte nationale et notamment de stabiliser la séroprévalence du VIH.

III. Programme proposé

17. Le programme de pays est aligné sur les priorités nationales du Gabon, à savoir notamment : a) l'impulsion d'une croissance forte, durable et diversifiée ; b) la gouvernance économique et démocratique ; c) la promotion du développement humain et social. Il concrétise la contribution du PNUD à la réalisation des priorités définies dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

18. Afin que le niveau de revenu par habitant du Gabon se traduise dans les indicateurs sociaux du pays, le PNUD entend intervenir d'une part au niveau stratégique pour appuyer le Gouvernement en matière de gouvernance économique, démocratique et environnementale, et d'autre part à travers des initiatives pilotes qui mobiliseront l'investissement nécessaire au service du bien-être des populations et de la participation accrue de tous à la croissance.

19. Contribution au renforcement de la gouvernance économique, démocratique et environnementale : L'objectif visé est de renforcer les institutions clés de gestion des affaires publiques et de promouvoir la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. Il s'agira précisément de : a) renforcer le système national de production des données statistiques par l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS), de manière à mettre à disposition des données de qualité pour le suivi et l'évaluation des programmes de développement ; b) doter le Gouvernement de capacités et d'outils techniques de prospective et de planification du développement ; c) appuyer les institutions de promotion du secteur privé ; d) renforcer le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs et les capacités des institutions chargées de consolider l'état de droit ; e) appuyer le Gouvernement en matière de valorisation du patrimoine naturel et d'adaptation au changement climatique.

20. Promotion du bien-être des populations et de la participation accrue de tous à la croissance : L'objectif visé est de favoriser le développement humain en contribuant à l'intensification des efforts déployés pour atteindre les OMD. Le PNUD va aider le Gouvernement à mettre au point un schéma de réalisation accélérée des OMD. Plus précisément, le programme contribuera à l'amélioration du niveau de vie des populations dans les trois provinces les plus pauvres du Gabon, en veillant en particulier à l'autonomisation des femmes. En outre, le projet Gestion urbaine partagée sera transposé dans trois autres centres urbains afin d'améliorer le cadre de vie des populations par l'assainissement.

21. Dans chacun de ces deux domaines, la stratégie d'intervention visera le développement des capacités ainsi que l'appropriation des résultats pour assurer la durabilité. La participation à l'objectif de croissance économique renforcée et de diversification des sources de croissance défini par le Gouvernement consistera à rendre les institutions de promotion du secteur privé aptes à jouer efficacement leur rôle. Par ailleurs, le PNUD appuiera de manière stratégique des actions diversifiées capables de constituer des incitations à l'aboutissement du processus de décentralisation.

22. Des partenariats stratégiques seront noués avec des institutions décisionnelles clés du gouvernement, du parlement et de la société civile pour favoriser l'application effective des mesures adoptées, particulièrement dans les secteurs sociaux. L'approche genre sera mise en avant en tenant compte des orientations et des domaines d'appui prioritaires définis dans la stratégie nationale Genre déjà validée. Il s'agira à la fois de cibler les actions spécifiques et de veiller à l'intégration de cette thématique dans la formulation et la mise en œuvre des programmes d'appui.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

4.1. Gestion

23. L'exécution nationale demeure la modalité privilégiée de mise en œuvre du programme dans la perspective du renforcement des capacités du pays en matière de gestion, de suivi et d'évaluation des projets et programmes retenus.

24. Les programmes conjoints s'inscriront de plus en plus largement dans le prolongement de ceux qui ont déjà été lancés avec d'autres organisations du système des Nations Unies, notamment dans les domaines du renforcement du système national de la statistique, du développement local et communautaire, de la sécurité humaine, de la lutte contre le VIH/sida et le paludisme. De même, les partenariats déjà noués avec le secteur privé et les collectivités locales seront renforcés dans le cadre d'une stratégie de mobilisation des ressources élargie à d'autres partenaires traditionnels ou potentiels tels que la Banque africaine de développement, les administrateurs de fonds fiduciaires et les acteurs de la coopération décentralisée.

25. Dans cette optique, il est prévu de renforcer les capacités du bureau pays en matière de mobilisation de ressources, de formulation de propositions d'appui et d'efficacité dans la mise en œuvre des programmes par la formation et, de manière complémentaire, par l'apport des compétences spécialisées d'autres bureaux extérieurs ou des centres régionaux.

4.2. Suivi et évaluation

26. Le suivi et l'évaluation du programme se feront en partenariat avec le Gouvernement, les organisations du système des Nations Unies et les autres partenaires du développement (bilatéraux, multilatéraux, secteur privé et société civile) associés à la mise en œuvre de ce programme, sur la base d'un plan de suivi et évaluation. L'exercice prendra essentiellement la forme de missions conjointes, d'examens, d'évaluations, d'audits et de rapports semestriels sur l'état d'avancement des projets. Le ministère chargé de la planification en assurera la coordination, en concertation permanente avec les institutions concernées.

27. Le programme sera soumis à des examens annuels qui couvriront également le suivi de la mise en œuvre du PNUAD ; viendront s'y ajouter des examens périodiques des outils nationaux de planification du développement afin de rendre compte des progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés, y compris en ce qui concerne les OMD.

28. L'audit annuel des projets et du programme restera systématique et obligatoire, et un plan d'audit sera élaboré à cet effet.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Gabon

Priorité nationale : La gouvernance économique, démocratique et locale gagne en efficacité à l'horizon 2025 : Axes stratégiques 1,3 et 4 de la Lettre de politique économique et sociale					
Programme de pays/effet PNUAD : effet 1: l'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMD; effet 5: les populations, notamment les plus vulnérables, bénéficient des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain. Indicateur effet 1 : proportion des indicateurs OMD intégrant les données représentatives récentes (2 ans) de l'appareil statistique national. Indicateur effet 5: proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Domaine stratégique: gouvernance et environnement					
Contributions du partenaire gouvernemental	Contribution des autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, données de base et cibles pour les contributions du PNUD	Produits indicatifs du programme de pays	Montant indicatif des ressources, par effet (en milliers de dollars des Etats-Unis)
Mise en œuvre de la SNDS d'ici à 2016 ; élaboration et application des stratégies de planification du développement aux niveaux national et sectoriel	Mobilisation des compétences techniques et des ressources financières requises pour mettre en œuvre la SNDS et appuis spécifiques dans les domaines prioritaires ciblés	Appui à la mise en œuvre de la SNDS ; appuis spécifiques en matière de gouvernance, de planification du développement et de préservation de l'environnement, y compris l'adaptation au changement climatique	<p>Indicateur 1: Proportion des indicateurs OMD renseignée par les données représentatives récentes (2 ans) produites par l'appareil statistique national Donnée de base : non disponible Cible : 80%</p> <p>Indicateur 2: Proportion de cadres (associations communautaires, ONG, ministères sectoriels, collectivités territoriales) formés et utilisant les outils de planification et de suivi/évaluation Donnée de base : 0 Cible : 300</p>	<p>Analyse des capacités institutionnelles et plans opérationnels de mise en œuvre de la SNDS en concertation avec les contreparties ; lancement de la phase préliminaire.</p> <p>L'administration gabonaise dispose des outils et instruments de planification et de suivi et évaluation du développement et de l'environnement.</p> <p>Mécanismes de renforcement des capacités mis en place, financés et rendus opérationnels afin de soutenir les réformes politiques et institutionnelles (administration, Parlement, secteur privé, société civile) et</p>	<p>Ressources ordinaires : 953</p> <p>Autres ressources : 8 400</p>

				mécanismes de promotion de la coopération Sud-Sud	
Priorité nationale : Consolidation du développement humain et social					
<p>Programme de pays/ Effets PNUAD : effet 3 : les communautés se sont approprié les mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien-être ; effet 6 : les populations, notamment les plus démunies, ont accès à des services éducatifs et sanitaires de qualité, y compris en ce qui concerne le VIH/sida</p> <p>Indicateur effet 3: proportion des populations cibles dont le niveau de bien-être s'est amélioré (indice de développement humain). Indicateur effet 6 : pourcentage de la population cible ayant accès à des services éducatifs et sanitaires de qualité, y compris en ce qui concerne le VIH/sida</p> <p>Domaines stratégiques: réduction de la pauvreté, lutte contre le VIH/sida et émancipation des femmes</p>					
	Les acteurs de la coopération décentralisée, le secteur privé, les ONG et les collectivités locales contribueront financièrement/ techniquement à l'amélioration des conditions de vie des populations cibles	Renforcement des efforts nationaux en faveur de la réalisation des OMD à l'horizon 2015 et appui au processus de décentralisation	<p>Indicateur 1.1: Proportion de la population des départements ciblés dont le niveau de développement humain s'est amélioré (indice local de développement humain)</p> <p>Donnée de base et cible: à définir à l'issue de l'enquête pauvreté de 2011</p> <p>Indicateur 2.1: Les mécanismes de pré-collecte des ordures ménagères sont en place et opérationnels dans les quartiers sous-intégrés des provinces cibles</p> <p>Donnée de base : 17 LBV</p> <p>Cible : 41</p> <p>Indicateur 2.2 : Les plans de développement locaux et documents de marketing dans les provinces cibles ont été élaborés</p> <p>Donnée de base : 6</p> <p>Cible : 15</p>	<p>Cadres des interventions programmatiques élaborés et mis en œuvre de façon participative pour les trois départements les plus pauvres du Gabon, qui voient leur niveau de vie amélioré à travers des activités génératrices de revenus (OMD 1), l'autonomisation des femmes (OMD 3) et la santé (OMD 4 et 5).</p> <p>La population gabonaise bénéficie de projets d'assainissement urbain et de promotion du développement local</p>	<p>Ressources ordinaires: 1 430</p> <p>Autres ressources: 9 100</p>

COSTED EVALUATION PLAN CPD Gabon 2012-2016

UNDAF/ CPD Outcome	Strategic Plan Results Area	Evaluation Title	Partners (joint evaluation)	Evaluation commissioned by (if not UNDP)	Type of evaluation	Planned Evaluation Completion Date	Estimated Cost 000 US\$	Provisional Source of Funding
<u>Effet 1</u> : L'appareil statistique national produit des informations de qualité sur le suivi des OMDs et les secteurs sociaux ;	Gouvernance/ Environnement	Evaluations des produits et des effets	Gouvernement SNU Secteur privé et Société civile	Gouvernement	Evaluations à mi parcours et finale	2014 2016	120	PNUD/Gouv et autres
Effet 5: Les populations notamment les plus vulnérables bénéficient des stratégies et politiques sectorielles visant le développement équitable, égalitaire et inclusif du capital humain	Gouvernance/ Environnement	Evaluations des produits et des effets	Gouvernement SNU Secteur privé et Société civile	Gouvernement	Evaluations à mi parcours et finale	2014 2016	80	PNUD/Gouv et autres
Effet 3 : Les communautés se sont appropriées des mesures préventives favorables à l'amélioration de leur bien être ;	Réduction de la pauvreté/ VIH SIDA/ Emancipation des femmes	Evaluations des produits et des effets	Gouvernement SNU Secteur privé et Société civile	Gouvernement	Evaluations à mi parcours et finale	2014 2016	110	PNUD/Gouv et autres
Effet 6 : Les populations notamment les plus démunies ont accès aux services de qualité en matière d'éducation, de Santé y compris le VIH/SIDA	Réduction de la pauvreté/ VIH SIDA/ Emancipation des femmes	Evaluations des produits et des effets	Gouvernement SNU Secteur privé et Société civile	Gouvernement	Evaluations à mi parcours et finale	2014 2016	75	PNUD/Gouv et autres